



Lac-Beauport, le 22 septembre 2017

## AVIS AUX RÉSIDENTS DE LAC-BEAUPORT

### **MISE À JOUR AU 22 SEPTEMBRE 2017 – ÉTAT DES TRAVAUX PUBLICS**

----

Chère résidente,  
Cher résident,

#### **CHEMIN DU CANTON**

##### **Accès restreint du 25 au 30 septembre 2017**

Des travaux de réfection de la chaussée et d'installation de conduites de services débuteront sur le chemin du Canton du 25 septembre au 30 septembre. En conséquence, un chemin parallèle au chemin du Canton sera aménagé pour laisser un accès partiel aux petites voitures pour toute la durée des travaux. Le chemin du Canton sera accessible uniquement pour les résidents du secteur. De plus, une zone de dégagement sécuritaire identifiée avec des cônes orange et supervisée par un agent sera mise en place pour permettre le stationnement des plus gros véhicules aux abords du chemin du Tour-du-Lac.

Les résidents du chemin du Canton devront emprunter le chemin du Tour-du-Lac Sud s'ils souhaitent se diriger vers Québec et - à l'inverse - passer par le chemin des Grands-Ducs pour accéder au chemin des Lacs (secteur de la Vallée autrichienne, du Mont Tourbillon, du Lac Bleu, du Lac Morin et du Moulin).

## **INTERSECTION DU CHEMIN DES LACS ET TOUR-DU-LAC NORD**

### **Fermeture du 2 au 31 octobre 2017**

Le carrefour à l'angle du chemin des Lacs et du chemin du Tour-du-Lac Nord sera fermé à la circulation du 2 octobre au 31 octobre inclusivement. Or, tous les résidents du secteur de la Vallée autrichienne, du Mont Tourbillon, du Lac Bleu, du Lac Morin et du chemin du Moulin, qui souhaitent accéder au Chemin du Tour-du-Lac, devront passer par le chemin du Grand-Duc. Cependant, à partir du 23 octobre, l'accès au chemin des Lacs sera rouvert en direction du chemin du Tour-du-Lac Sud et ce, pour le reste de l'année. Ainsi, les automobilistes n'auront plus à emprunter le chemin des Grands-Ducs.

## **CHEMIN DU TOUR-DU-LAC NORD ENTRE LE CHEMIN DE L'ÉPERON ET LE CHEMIN DES LACS**

### **Fermeture du 23 octobre à la mi-novembre 2017**

Suite à l'obtention du certificat d'autorisation du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, les travaux d'embellissement prévus (réfection de la chaussée, pavage, mise en place d'une piste cyclable, trottoir et lampadaires) seront enfin amorcés sur le chemin du Tour-du-Lac Nord. Ceux-ci se dérouleront du 23 octobre à la mi-novembre. Ces initiatives transformeront cette artère en un véritable boulevard urbain : sécuritaire, harmonieux et convivial pour tous les utilisateurs.

La première phase de ces travaux nécessitera la fermeture d'une partie du chemin du Tour-du-Lac Nord, entre le chemin de l'Éperon et le chemin des Lacs. Ainsi, les automobilistes empruntant habituellement le chemin des Lacs pour se rendre à Québec devront le faire dans l'autre direction en utilisant le chemin du Tour-du-Lac Sud. De plus, les résidents du chemin des Pionniers, chemin des Neiges et chemin du Domaine pourront uniquement avoir accès à leur résidence par le Chemin du Tour-du-Lac Sud. Le déroulement des travaux est intrinsèquement lié aux conditions météorologiques qui détermineront la continuité ou la date de fin de ceux-ci.

Si vous avez des questions en regard de cet avis, n'hésitez pas à contacter la Municipalité en appelant au (418) 849.7141, poste 243.

La Municipalité de Lac-Beauport